



Plainte pour dégradation d'un véhicule

Par **minuxdu39**, le **26/09/2010 à 18:19**

Bonjour, je me permets de vous contacter pour une menace de plainte à mon égard, afin de savoir combien je risque si cela se confirme, et mes moyens de défense.

Le contexte : j'entretiens une relation amoureuse avec un homme marié, dont la femme est au courant (ainsi que de mon identité, adresse etc...) et elle refuse le divorce, bref la situation stagne ainsi. Il y a un peu plus d'un an, elle m'a agressé par téléphone car son véhicule avait été dégradé sur son parking privé individuel et évidemment, elle me soupçonnait en premier lieu, mais n'a aucun moyen de preuve, si ce ne sont les griefs que je pourrais avoir contre elle.

Depuis, elle me menace de porter plainte directement contre moi, et me demande de régler les réparations de son véhicule qui s'élèvent à 1900 euros !

Mes questions :

- peut-elle porter plainte contre moi et avoir la possibilité d'avoir gain de cause sans preuve formelle que ce serait moi ?
- combien de temps a-t-elle pour le faire ?
- de quels moyens de défense puis-je disposer ?
- quel type d'amende/de peine risquerais-je si elle peut prouver que c'est moi (télé-surveillance ou autre ?)

Merci infiniment pour votre réponse.